



ACCUEILLIR SUR DES SITES PROTÉGÉS ET METTRE
LE PATRIMOINE NATUREL À LA DISPOSITION
DU PLUS GRAND NOMBRE.



CONCENTRATION DES VISITEURS SUR UN PETIT NOMBRE D'ITINÉRAIRES



1 000 000 VISITEURS AUX ABORDS OU DANS LA ZONE CENTRALE

- 250 000 visiteurs simples "contemplatifs" ;
- 750 000 marcheurs sur les sentiers :
75 000 alpinistes,
350 000 randonneurs, dont 10 000 sur le GR 54,
315 000 promeneurs ;
- 750 000 visiteurs dans la zone centrale en 2001
(800 000 en 1996 et 630 000 en 1991).

500 personnes par jour en moyenne (50 000 pour toute la saison) atteignent les sommets du massif des Ecrins, à plus de 3 500 mètres d'altitude.

86 000 marcheurs empruntent en été le sentier du Glacier Blanc (plus de 10 % des visiteurs de l'ensemble du parc national).



ESTIMATION DE LA FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX "POINTS D'ARRIVÉE" / DESTINATIONS Été 2001 (comptages et déclarations des visiteurs)

Lac de Lauvitel et circuits associés	47 000
Col de Ruillans Téléphérique de la Meije	50 000
Glacier Blanc et refuge du Glacier Blanc	44 000
Vallon du Sélé-Clapouse (y c. refuges du Sélé et du Pelvoux)	36 000
Lac de la Douche	34 000
Lac du Lauzon et vallon du Gioberney	32 000
Refuge des Bans et vallon des Bans	28 000
Col et lac d'Arsine	29 000
Dormillouse	27 000
Col et lac de l'Eychauda	26 000
Lacs de Palluel, de Faravel et du Fangeas	25 000
Refuge du Pigeonnier et proximités	13 000
Sources de la Romanche et Vallon du Clot des Cavales	12 000
Refuge du Sélé et proximités	7 700
Refuge de l'Alpe du Villar	7 700
Moraine du Glacier Noir	7 300
Refuge du Carrelet et proximités	7 300
Refuge du Châtelleret et Vallon des Etançons	6 500
Refuge de la Pilatte et proximités	5 400
Refuge et Lac du Pavé	5 300
Refuge de Temple-Ecrins et proximités	5 000

ESTIMATION DE LA FRÉQUENTATION DES SOMMETS (d'après les déclarations des visiteurs)

Le Dôme des Ecrins	6 500
La Barre des Ecrins	3 400
Les Sommets rive gauche du Glacier Blanc	9 000
Le Col des Ecrins	3 800
Les Agneaux	4 600
Les Bans	800
Le Plateau Supérieur Glacier Noir vers le Col de la Temple	2 300
Massif de la Grande Ruine et le refuge Adèle Plancharde	4 600
Les Sommets du Pelvoux	2 700
Le Gioberney et proximités (Chardon, Vaccivier...)	6 500
Massif de la Meije	2 300
Les Rouies et proximités	4 600
Les Sommets de l'Ailefroide	1 100



12 lieux de départ pédestres supportent plus de 20 000 visiteurs chacun. Soit les 2/3 de la fréquentation totale du parc national :

- 3 de ces sites sont dans le Briançonnais (Pied du col, le Lautaret, Le Casset),
- 5 en Vallouise (Pré de Mme Carle, Ailefroide, Entre-les-Aigues, Chambran, Dormillouse),
- 2 en Oisans (La Danchère, La Bérarde),
- 1 dans le Champsaur (Prapic),
- 1 dans le Valgaudemar (le Gioberney).

12 destinations de promenade ou de randonnée accueillent, d'après les déclarations recueillies, plus de 12 000 visiteurs chacun. Soit la moitié de la fréquentation totale du parc national.

A L'INVERSE, CERTAINS SOMMETS OU ITINÉRAIRES NE SONT PAS FRÉQUENTÉS

De nombreux sommets ou itinéraires, de faible notoriété, sans refuge ou ignorés par les topo-guides, sont peu, voire pas du tout, fréquentés : la Crête de Jabel, la face sud du col de la Grande Sagne, les itinéraires au départ de La Lavey ou de Lanchâtra...

Une dispersion accrue des randonneurs et alpinistes pourrait favoriser une meilleure qualité de randonnée ou de course et limiter les effets négatifs de la sur-fréquentation sur les milieux.

La fréquentation du parc national pourrait ainsi augmenter sans craindre pour le patrimoine naturel du massif.

DES REMONTÉES MÉCANIQUES PERMETTENT D'ACCÉDER À L'ESPACE PARC

Le téléphérique de la Meije permet à 50 000 personnes en été (et autant en hiver) d'accéder au cœur de la haute montagne (en bordure de la zone centrale), face à l'un des panoramas les plus saisissants du parc national des Ecrins. Les remontées mécaniques des Deux-Alpes, d'Orcières-Merlette, et de Serre-Chevalier transportent des visiteurs "contemplatifs" à proximité immédiate ou dans la zone centrale. Ces flux ne sont pas comptabilisés dans l'étude de fréquentation.

LES BUTS DE RANDONNÉE : L'EAU AVANT TOUT

Les lacs et les cascades motivent 29 % des visiteurs.

Les sommets et les cols ne sont des buts de randonnée que pour 1 marcheur sur 6.

Les refuges sont la destination de la randonnée ou de la promenade pour 1 visiteur sur 6.

Les sites, les monuments et les villages constituent la destination d'un visiteur sur 10, les alpages, les chalets ou les cabanes d'alpage d'un visiteur sur 12.

CARACTERISTIQUES DES PUBLICS



UN PUBLIC VIEILLISSANT, DE PLUS EN PLUS MASCULIN ET QUI NE SE RENOUVELLE PAS.

- Age moyen du visiteur : 45 ans en 2001 contre 39 ans en 1991 et 33 ans en 1979....
- 35 % seulement de femmes.
- 14 % d'enfants de moins de 15 ans (contre 19 % dans la société française).
- 6 % de jeunes de 15 à 24 ans.

EXCURSIONNISTES ET SÉJOURNANTS

16 % des visiteurs sont "excursionnistes à la journée". Ils partent le matin même de leur domicile principal : ce sont des "locaux", mais aussi des régionaux qui habitent jusqu'à Lyon ou Marseille !

75 % des visiteurs sont en séjour touristique :

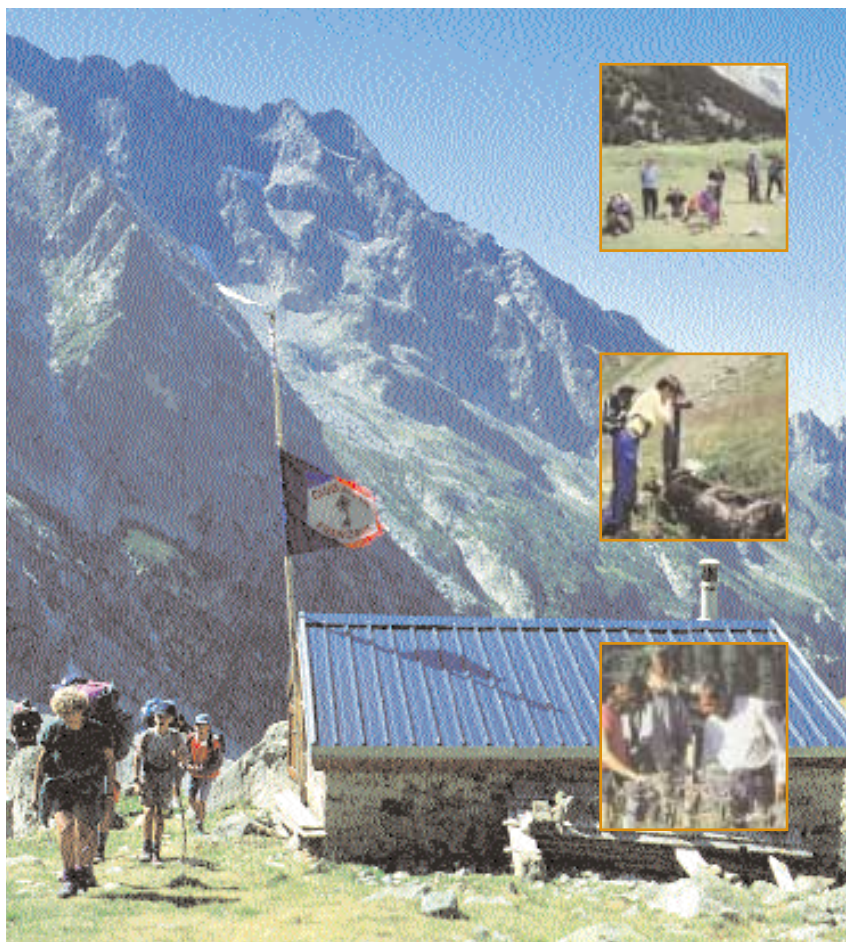
- 2/3 s'hébergent dans la zone périphérique et 1/3 hors de la zone périphérique
- 80 % dans les Hautes-Alpes (dont 49 % dans le Grand Briançonnais) et 14 % en Isère
- 1/3 dans les grandes stations qui entourent le massif.

LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES VISITEURS

Les classes moyennes sont plus représentées dans la population des visiteurs (66 % en 2001 contre 54 % en 1996). Les retraités sont également en augmentation (16 % contre 8 % en 1996) marquant le vieillissement important du public. A l'inverse, les classes aisées sont moins présentes (19 % au lieu de 25 % en 1996). Cette catégorie de visiteurs est très sensible à la qualité de l'accueil dans les hébergements (vétusté, taille, services, équipements...) et sur les sites mêmes (sur-fréquentation, services ...)

UN PARC NATIONAL DE PLUS EN PLUS RÉGIONAL

- 54 % des visiteurs sont originaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur ou de Rhône Alpes en 2001 (contre 46 % en 1996).
- 9 % sont des étrangers.



LES MODES D'HÉBERGEMENT DES SÉJOURNANTS

Les résidents secondaires représentent 14 % des visiteurs en séjour (alors que les résidences secondaires constituent 50 % de la capacité d'accueil et environ 20 % des nuitées...). Les adeptes du camping et des meublés représentent 23 et 24 %. Ceux des centres de vacances, maisons familiales ou centres collectifs sont peu nombreux (5 %, alors que les centres de vacances correspondent à 10 % de la capacité d'accueil et environ 10 % des nuitées).

UN PUBLIC FIDÈLE ET ENTHOUSIASMÉ

Les visiteurs sont fidèles à un site et au parc national des Ecrins : plus de 50 % d'entre eux connaissent les sites qu'ils visitent grâce à des visites antérieures.

Ils plébiscitent les sites : 99 % d'entre eux se disent prêts à conseiller la sortie qu'ils ont réalisée à des amis (les jours de pluie, ce taux de "satisfaction" est encore de 95 % !). Mais attention ! les insatisfaits sont sans doute déjà partis. Leur absence pourrait expliquer le tassement voire la diminution constatée de la fréquentation entre 1996 et 2001.

L'INFRASTRUCTURE DE DÉCOUVERTE DU PARC NATIONAL DES ECRINS

La zone centrale du parc national des Ecrins d'une superficie de 91 800 ha concerne le territoire de 23 communes (18 dans les Hautes-Alpes et 5 dans l'Isère).

Le Parc national, l'Office national des Forêts et les Collectivités locales aménagent et entretiennent près de 50 sites d'accès et 700 km de sentiers en zone centrale.



L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION AFFECTE DIFFÉREMMENT LES VALLÉES

“GRANDS SITES” EN BAISSÉ – “PETITS SITES” EN HAUSSE

(évolution en 1996 et 2001)

La fréquentation des “grands sites” à forte notoriété accuse la plus forte diminution : Le Pré de Mme Carle (- 10 %), Prapic (- 14 %), Ailefroide (- 20 %), Le Lac de la Douche (- 25 %)... Elle se maintient pourtant sur certains “grands sites” : Le Lauvitel, Le Lautaret, Dormillouse, Le Gioberney...

Par contre, les “petits sites” réservés à des initiés, plus sauvages et méconnus sont plus fréquentés : Les Gourmiers (+ 50 %), Navette (+ 16 %), Le Valbonnais (+ 40%), La Lavey (+ 40 %)... Les sites de l'Isère supportent 23 % de la fréquentation estivale de la zone centrale, et ceux des Hautes-Alpes, 77 %.

Tous les sites dont la fréquentation diminue sont dans le département des Hautes-Alpes.

COMMENT EXPLIQUER CE PHÉNOMÈNE CONTRASTÉ ?

- La pression touristique sur les grands sites, contribuerait-elle à diminuer leur intérêt touristique ? La qualité de l'accueil sur les sites ne correspondrait-elle plus aux attentes des visiteurs ?
- Les visiteurs seraient-ils plus attirés par des sites “intimistes”, “trésors cachés”, sites pittoresques, “plus naturels” parce que moins fréquentés... ?
- La recherche d'un développement touristique plus équilibré (limitant les excès constatés sur certains sites et compensant les faiblesses des autres) est-elle en passe d'aboutir ?
- La fréquentation de “proximité” en courts séjours, a-t-elle compensée une désaffection générale du massif par le tourisme estival traditionnel ? : Le versant ouest tourné sur Rhône-Alpes semble bénéficier d'un accroissement de la clientèle “à la journée” et d'excursionnistes.

110 000 NUITÉES DANS LA ZONE CENTRALE

86 000 nuitées en refuge et 26 000 nuitées en bivouac

LE BIVOUAC : UN ENJEU SOUS ÉVALUÉ

Environ 4 % des visiteurs du parc national pratiquent le bivouac (en 2001 comme en 1991). C'est peu, mais cela représente 2 à 3 fois le nombre des randonneurs pratiquant le GR 54 !

Le bivouac représente 23 % des nuitées dans le parc national ! Randonneurs et alpinistes se partagent à part sensiblement égale la responsabilité de cette pratique.

S'agit-il d'une recherche de la proximité de la nature, d'une pratique sportive “extrême”, d'un mode d'hébergement bon marché ? ... Quelles en sont les conséquences environnementales ? Peu d'informations sont disponibles sur cette pratique et ses conséquences.

LA NOUVELLE FINALITÉ DES REFUGES.

Dans la zone centrale, les refuges sont les seuls lieux d'accueil des visiteurs du parc national des Ecrins.

Ils sont gérés par le Club alpin français (23), des privés (8), la Société des Touristes du Dauphiné (3) ou des Collectivités (8). Ils représentent 2 000 lits touristiques (dont 1 500 en zone centrale).

En zone centrale, 180 000 visiteurs ont recours aux services offerts par les refuges :

- 86 000 (48 %) dorment dans un refuge,
- 94 000 (52 %) s'y restaurent durant la journée (repas, collation, boisson...) ; soit 45 personnes par jour et par refuge en moyenne pendant l'été.

Le refuge est la destination de la randonnée ou de la promenade de 16 % de l'ensemble des visiteurs du parc national des Ecrins.

Sur les sites où il y a un refuge, 60 % s'y arrêtent. L'accueil de jour est désormais l'activité dominante des refuges. Cette nouvelle fonction, longtemps masquée par leur représentation sociale et traditionnelle fera sans aucun doute évoluer leur rôle et leur équipement dans les prochaines années.



▲ Carte des vallées du parc national des Ecrins. (Localisation des lieux d'enquête et de comptage des visiteurs)

Vallées	Fréquentation 2001	Indice Base 100		
		1991	1996	2001
Briançonnais	101 000	100	155	138
Vallouise	213 000	100	112	103
Embrunais	45 000	100	237	350
Champsaur	104 000	100	169	145
Valgaudemar	109 000	100	137	121
Valbonnais	39 000	100	233	277
Oisans	145 000	100	114	114
TOTAL	750 000	100	127	118



Accueillir sur des sites protégés et mettre le patrimoine naturel à la disposition du plus grand nombre

Le classement d'un territoire en "parc national" a pour finalité la préservation des richesses naturelles exceptionnelles afin de les mettre à la disposition des générations actuelles et futures. L'Etablissement public de gestion du parc national a ainsi la double mission de préserver ce patrimoine et de le rendre accessible au public.

Depuis une dizaine d'années, le classement en parc national de leur territoire constitue un paramètre positif et pour certaines, essentiel de l'activité touristique des 61 communes des deux départements (Hautes-Alpes et Isère) sur lequel s'étend le massif des Ecrins.

Dans le cadre d'une Charte d'Environnement et de Développement durable susceptible de garantir le respect du patrimoine naturel et culturel, le Parc national des Ecrins développe des politiques et des programmes visant à optimiser les retombées socio-économiques locales générées par le tourisme de découverte de l'espace protégé.

La fréquentation touristique est un paramètre majeur de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques et des programmes de protection, d'accueil et d'éducation que l'Etablissement initie et conduit depuis 30 ans.

La connaissance de cette fréquentation est un élément primordial pour déterminer les grandes orientations des activités du Parc national et de ses partenaires dans le massif des Ecrins.

Les enquêtes de fréquentation conduites depuis 1979 et tous les 5 ans depuis 1991, y concourent.

Après une longue phase de croissance, continue jusqu'en 1995, la fréquentation touristique du parc national des Ecrins semble s'être stabilisée au cours de la dernière décennie.

Certains analyseront cette évolution avec satisfaction, estimant que le développement (quelquefois excessif) du tourisme constitue une grave menace pour les espaces naturels et les équilibres écologiques de la montagne. Pour d'autres, elle invite et stimule le Parc national et les Collectivités partenaires à redoubler d'efforts pour maintenir le "capital nature" et la qualité environnementale que visiteurs et touristes recherchent dans le massif des Ecrins. Le patrimoine naturel et culturel est une richesse qu'il faut constamment entretenir et préserver pour garder une offre touristique à la hauteur de la notoriété du classement des territoires concernés en "parc national".

L'enquête menée durant l'été 2001 apporte des éclairages intéressants sur l'évolution du profil et du comportement des visiteurs, l'attractivité du parc national, le rôle des refuges et les retombées économiques du tourisme de "nature" dans le massif des Ecrins.



FICHE TECHNIQUE DE L'ENQUETE

MÉTHODES, ENTRE LE 15 JUIN ET LE 15 SEPTEMBRE 2001

- 21 points de comptage routier ont permis de mesurer le flux d'automobiles se dirigeant vers le parc national.
- Des comptages sur 68 sentiers à environ 20 minutes de marche des parkings ont fourni des informations quantitatives sur les flux de randonneurs.
- Une enquête par questionnaire auprès de 1 975 visiteurs en zone centrale a permis de dégager des informations qualitatives sur les usagers touristiques du parc national.

LIMITES. L'étendue du parc national des Ecrins (91 800 ha), le relief de la haute montagne, le grand nombre d'accès et d'axes de circulation (vallées profondes, itinéraires en balcon, maillage routier et pédestre...), l'absence d'indicateurs objectifs mesurables (comme un ticket d'entrée, une consommation d'eau, une production de déchets...) rendent difficiles la définition et la mesure de la fréquentation du parc national des Ecrins. De plus, la notion de fréquentation est variable : l'accès automobile, la pratique de la marche en montagne, l'hébergement dans une des communes de la zone périphérique... définissent différemment les niveaux et les types de fréquentation.

La méthode utilisée, basée sur l'estimation de la fréquentation pédestre corrélée avec les variations et l'évolution de la fréquentation automobile sur les routes d'accès à la zone centrale du parc national, permet néanmoins d'avoir une idée globale et sans doute assez réaliste de la fréquentation touristique du massif des Ecrins, et surtout de ses différenciations dans le temps (au cours de la saison) et dans l'espace (entre les différents sites)

CONTINUITÉ. Les enquêtes menées en 2001, l'ont été en cohérence avec les choix méthodologiques des enquêtes précédentes (1979, 1983, 1991, 1996). Les chiffres disponibles permettent de suivre l'évolution de la fréquentation.